

## Un sommet de l'EAC sur le Burundi reporté pour raison de calendrier

@rib News, 13/04/2017 â€“ Source Xinhua Le sommet de la Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community â€“ CAE/EAC) sur le dialogue interburundais, prévu pour le 28 avril à Dar-Es-Salaam (Tanzanie), a été reporté au 10 mai pour raison des calendriers des chefs d'Etat des pays membres, a déclaré mercredi Willy Nyamitwe (photo), chargé de la Communication à la présidence burundaise. L'EAC regroupe six Etats : Burundi, Kenya, Tanzanie, Rwanda, Ouganda et Soudan du Sud.

Dans un point de presse organisé par la cellule de communication de la présidence de la République du Burundi, M.Nyamitwe a confirmé que le gouvernement burundais a été invité à ce sommet et qu'il répondrait présent comme pour les précédentes assises des chefs d'Etat de l'EAC. Le gouvernement du président Pierre Nkurunziza ne pose pas des conditions préalables pour participer à ce prochain sommet de l'EAC dédié au dialogue interburundais pour la simple raison que ces dernières n'existent pas pour un Etat membre de cette communauté d'intégration régionale africaine, a-t-il précisé en réponse à une question. Il a ajouté qu'il n'a jamais été question pour le Burundi de "faire la politique de chaise vide" dans un sommet de l'EAC, et qu'il n'en serait jamais le cas parce que c'est sa famille politique au plan régional. Ces assises régionales de l'EAC au niveau des chefs d'Etat viennent d'être reportées pour le 10 mai prochain parce que "le chef d'Etat kenyan, Uhuru Kenyatta, a récemment communiqué que son agenda de travail ne lui permet d'être disponible le 28 avril", a signalé M. Nyamitwe citant le secrétaire général de la communauté, l'ambassadeur burundais Liborot Bapfumukeko. Le 19 février dernier à Arusha, l'ancien chef d'Etat tanzanien et co-facilitateur régional du processus externe du dialogue interburundais, William Benjamin Mkapa, a déclaré dans son mot de clôture de la 3<sup>e</sup> session du dialogue politique interburundais du 16 au 18 février à Arusha (nord de Tanzanie), Benjamin Mkapa, qu'il allait communiquer au prochain sommet de l'EAC les "éléments qui font obstruction" à ce processus de paix. M. Mkapa s'est gardé de citer nominativement ces éléments, tout en plaidant pour un consensus politique burundais sur la nécessité de "ne pas réviser la Constitution, jusqu'à ce que la situation soit stabilisée au Burundi". Le facilitateur Mkapa réalisait ainsi un projet de décret présidentiel portant amendement de la Constitution du 18 mars 2005 et dont l'adoption est intervenue le 15 février dernier par le gouvernement burundais sur proposition de la ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Aimé-Laurentine Kanyana. A la question de savoir si le gouvernement burundais campe toujours sur sa position de refus de participer à un dialogue interburundais incluant des personnalités qu'il qualifie de "putschistes" ou s'il serait dorénavant disposé à "faire un pas vers de nouvelles concessions politiques à l'opposition dans un plan de donner un coup d'accrocheur à ce dialogue", l'ambassadeur Nyamitwe a parlé de "ligne rouge" en la matière. "En aucun moment, le gouvernement burundais n'ira pas à la rencontre des gens qui sont poursuivis par la justice. Ça c'est hors de question ! Ces personnes doivent être arrêtées et déférées devant les instances judiciaires pour répondre de leurs forfaits", a-t-il martelé. En revanche, a-t-il nuancé, le gouvernement burundais relève une évolution "positive" à travers le rapatriement volontaire de "beaucoup de personnes qui ne s'accusent de rien". Pour M. Nyamitwe, la situation prévalant dans le pays, milite à ce que ce dialogue se tienne au Burundi plutôt qu'ailleurs. "Certes, le gouvernement du Burundi soutient le processus politique de dialogue, qu'il soit extérieur ou intérieur ; mais exhorte en même temps les Burundais à dialoguer ici dans le pays, tout en reconnaissant qu'il existe des Burundais qui ont choisi de vivre à l'étranger. Qu'on arrête de penser que le dialogue concerne uniquement des gens se trouvant en Belgique et au Rwanda. Le dialogue souhaité doit inclure aussi tous les segments de la diaspora burundaise", a-t-il indiqué. M. Nyamitwe a saisi l'occasion pour fustiger une certaine opinion qui parle de "dialogue inclusif" tout en agissant pour un "dialogue exclusif" qui selon lui, exclut une frange de la population qui vit loin de Bruxelles (Belgique) et de Kigali (Rwanda). Le facilitateur Mkapa, a déclaré en février dernier à Arusha que la médiation régionale placée sous l'égide de l'EAC, souhaitait que ce dialogue interburundais aboutisse à la conclusion d'un accord politique d'ici fin juin prochain.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});